

PROJET DE CONSTRUCTION D'ÉCOLES EN MATERIAUX ECOLOGIQUES DANS LES REGIONS ET DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement ivoirien a instauré depuis la rentrée 2015-2016, la scolarisation obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans. Pour atteindre l'objectif visé d'un taux de scolarisation national de 100% d'ici 2025, plus de 50 000 classes devront être construites. Les collectivités territoriales à qui l'Etat a transféré la construction des établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) seront particulièrement impliquées dans la mise en œuvre de cette mesure.

Certaines régions ont adopté depuis quelques années déjà, l'utilisation des Blocs de Terre Comprimées (BTC) pour la construction des infrastructures sociales de base sur leur territoire.

Le choix de cette activité répond à trois objectifs majeurs :

La création d'opportunités d'emplois pour les jeunes. La fabrication de briques en terre fait appel à une importante main-d'œuvre non qualifiée. En vue de stimuler l'emploi sur leur territoire, ces districts et régions de Côte d'Ivoire se sont engagées à incorporer, dans au moins 30% des appels d'offres pour la construction des infrastructures sociales (écoles, logements de maîtres, et centres de santé), une clause spécifique à l'utilisation des BTC.

La réduction des coûts de construction. La matière première pour la fabrication des briques est disponible localement. De plus, le montage des briques en terre comprimée demande peu de ciment et permet de réduire considérablement la quantité de fer à béton à utiliser pour le raidissement.

La lutte contre les changements climatiques par l'amélioration de l'efficacité thermique des constructions. Utilisée depuis les temps les plus reculés pour la construction, la terre crue revient aujourd'hui avec de sérieux arguments écologiques, esthétiques et de confort. C'est **un matériau abondant, qui nécessite beaucoup moins d'énergie pour sa fabrication que la chaux, les briques cuites ou le ciment (très peu d'émissions de CO2)**. Sa densité élevée lui confère de précieuses qualités d'inertie thermique. Les murs en terre régulent remarquablement l'hygrométrie de l'air intérieur grâce à leur perméabilité à la vapeur d'eau, et constituent un bon isolant phonique. L'utilisation du géo-béton répond aussi, à l'engagement pris par les collectivités territoriales d'Afrique lors du Sommet des Villes et Régions d'Afrique sur le Climat qui s'est tenu à Yamoussoukro au mois de juin 2015, «*d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie concertée pour le développement urbain et architectural durable prenant en compte la dimension de l'efficacité des ressources et plus spécifiquement l'efficacité énergétique*».

Ces nouvelles orientations prises par les régions et districts contribueront à l'atteinte des engagements pris par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la COP21 en décembre 2015 à Paris. En effet, les contributions prévues déterminées au niveau national de la Côte d'Ivoire (INDC), en vue de réduire d'ici 2030, son niveau d'émission de gaz de 28%, prévoient :

- le développement d'une réglementation nationale sur l'efficacité thermique des bâtiments (construction et rénovation) ; et
- la formation de tous les acteurs de la chaîne de valeur à la construction basse consommation.

C'est dans ce cadre que les Régions et Districts ont décidé de lancer le programme de construction écologique pour les écoles.

II. DESCRIPTION DU PROJET

II.1. Objectifs

Réduire les effets des changements climatiques par le renforcement de l'efficacité énergétique des infrastructures sociales de base et contribuer à l'atteinte à l'amélioration du taux d'alphabétisation.

De manière spécifique, il s'agira de :

- créer dans chacune des 31 régions et districts de Côte d'Ivoire une briqueterie pour la production de Blocs en Terre comprimée ;
- former dans chacune des 31 régions et districts de Côte d'Ivoire, 50 jeunes dans le domaine de l'éco-construction ;
- construire 1 000 écoles modèles en éco-construction dans les zones rurales de Côte d'Ivoire;
- d'installer des clubs environnement dans 50 écoles pour la sensibilisation des élèves au tri sélectif des déchets.

II.2. Durée

05 ans, de 2017 à 2022.

II.3. Localisation

Le projet concernera l'ensemble 20 régions/districts engagés dans l'éco-construction.

II.4. Partenaires du Projet

Partenaires institutionnels : Le Ministère de l'Education nationale, l'Agence National pour la Salubrité Urbaine (ANASUR).

Partenaires privés : Hydraform, Ohel International, ONG Initiatives locales.

II.5. Coût d'une école-modèle de 6 classes

Cette école écologique modèle de 6 classes construite en Blocs de Terre Comprimée comprend : Une cantine scolaire, un champ-école pour l'initiation aux méthodes d'agriculture durable. Elle sera aussi équipée de poubelles pour le tri sélectif et d'une aire pour le compostage des déchets.

DESIGNATION	COUT en FCFA
Ecole de 6 classes avec bureau des instituteurs	
Latrines	
Cantine scolaire	
Installation solaire	
Potager scolaire et petit matériel	2 000 0000
Dispositif de collecte et de traitement des déchets	1 500 000
TOTAL	



Poubelles pour tri sélectif



Bacs de compostage



Modèle champ école (prévoir 2 500 M2)